

## Deux princesses malgaches à Mohéli

par  
Jean-Louis PETER

Les deux princesses, dont il est question dans le titre, sont les deux filles de Ramanetaka: Jomby Soudy devenue Jomby Fatouma après son mariage, et sa cadette Jomby Salama (1). Leur histoire, surtout celle de l'aînée qui devait succéder à son père au trône de Mohéli, est bien connue (2). Sur une partie des événements, il existe un manuscrit du P. Finaz (3). Bien qu'à l'époque, un rédacteur des *Etudes* (4) l'ait exploité pour en tirer quelques articles un peu romancés, il semble utile d'examiner le texte primitif. D'autant plus que le P. Finaz était mêlé directement à certains épisodes qu'il rapporte. La première partie présente le contenu du manuscrit, la seconde essaye d'en dégager l'intérêt.

---

(1) La graphie des noms propres est celle du P. Finaz, dans le manuscrit ici présenté.

(2) A. Gevrey, *Les Comores*, Pondichery, A. Saligny, 1870, pp. 155-169; Jean Martin, *Comores: quatre îles entre pirates et planteurs*, Paris, L'Harmattan, 1983, tome 1, pp. 263-316.

(3) Archives S.J. Tsaramasoandro, Antananarivo: ASIM, S. III, 2 et 3, et C 27/149.

(4) Louis Langlois, "Jomby-Souidy, reine de Mohéli", dans *Etudes*, Paris, 1864, tome IV, pp. 175-196, 195-323, 478-499 et tome V, pp. 161-195. Ces articles ont été réédités en un volume: Louis Langlois, *Jomby-Souidy, scènes et récits des îles Comores*, Paris, J. Albanel, 1872.

## 1 - Le testament de Ramanetaka

Ramanetaka, après avoir conquis Mohéli, vers 1830, s'être fait proclamer roi, avoir changé son nom en celui d'Abd-el-Rhaman, avoir eu un règne très mouvementé, finit par mourir en 1842.

Peu avant sa mort, "il fit jurer à tout le peuple qu'à sa mort, ils reconnaîtraient ses deux filles pour souveraines, la cadette devant succéder à l'aînée. Ces précautions ne lui paraissant pas suffisantes, contre les arabes, il rassembla les chefs et leur fit promettre sous la foi du serment, de ne jamais marier sa fille à un arabe: si vous ne pouvez, leur dit-il, trouver pour Jomby Soudy un parti hova, conduisez-la chez les blancs, et ils en feront ce qu'ils voudront; ce sera toujours bon; et si vous veniez à être attaqués par les blancs sans pouvoir résister, faites fuir ma fille à Mayotte".

Voilà, d'après le P. Finaz, comment les deux filles de Ramanetaka entrent dans l'histoire. Si les faits et paroles allégués sont authentiques, cela devait se passer après le 25 avril 1841, date du traité par lequel Andriantsoly cédait Mayotte à la France. Ce traité fut conclu avec le capitaine Passot. Or ce même capitaine fut le premier Français à s'occuper activement des deux filles de Ramanetaka. Cela eût-il été possible, si Ramanetaka lui-même ne les avait confiées à sa tutelle?

## 2 - La régence et le rôle de Mme Drouet

De toute façon, à la mort de Ramanetaka en 1842, les deux princesses étaient beaucoup trop jeunes pour gouverner. L'aînée n'avait pas plus de sept ans. Il fallut organiser une régence. C'est la mère de Jomby Soudy qui gère les affaires du pays. Et l'on voit apparaître auprès des deux fillettes, une dame rétribuée par le gouvernement français, chargée de leur éducation. Le P. Finaz l'appelle Mme Drouet.

Le temps de la régence commence sous d'heureux auspices. Passot ne néglige rien. Il a même déjà sa petite idée sur le mariage de la reine de Mohéli. Rakotoseheno (le futur Radama II) ne serait-il pas le parti rêvé pour elle? Hélas! bien vite le tableau s'assombrit. Un an et demi après, la mère de Jomby Soudy meurt. Au sujet de cette mort, le P. Finaz rapporte la confidence faite, quelques années plus tard, par la reine à un jeune créole de ses amis. Voici ce texte: "Elle (la reine) me raconta qu'après la mort de Ramanetaka, sa mère s'était mariée à un arabe Anjouanais, dont elle eut un fils. Après la

naissance de cet enfant, les Arabes empoisonnèrent la mère, afin d'élever le fils à l'arabe et de faire de Mohéli un pays Anjouanais. Mais les Mohéliens, pour prévenir le coup, empoisonnèrent l'enfant. Mme Drouet, ajoutait-elle, m'a dit plusieurs fois: Prends garde de te marier à un arabe : Tu es bien sûre, si ce malheur t'arrive, d'être empoisonnée comme ta mère".

Après la mort de la mère, qui allait gouverner? Autour d'une enfant qui avait le titre, les intrigues ne pouvaient manquer de se manifester. Les fidèles de Ramanetaka étaient-ils encore puissants ? Le parti pro-arabe ne tarderait-il pas à se manifester? Deux fois, dans les années qui suivent, des navires français interviennent à Mohéli. Une première fois, c'est contre l'Imam de Mascate, qui avait tenté d'enlever la reine, pour prendre sa place. La seconde fois, pour mettre la main et emmener en exil à Sainte-Marie, un individu dangereux. Le P. Finaz l'appelle Ratsivandy l'Africain. Ce dernier semble avoir bien manœuvré: il aurait réussi à faire tirer à son profit toutes les ficelles du pouvoir. Cependant Mme Drouet semble encore bien maintenir son influence sur les deux filles de Ramanetaka et, peut-être même, défendre une politique contre les menées arabes.

### 3 - Le couronnement de la reine

Dans ces circonstances tendues, on ne tardera pas à faire régner Jomby Soudy par elle-même. C'est le 26 mai 1849 que le commandant de la division navale Febvrier Despointes vint couronner la reine de Mohéli. Il était accompagné pour cette solennité du P. Jouen, supérieur des jésuites de la mission de Madagascar. Celle-ci s'intéresse à la jeune reine depuis deux ans. En effet, lorsqu'en 1847, le P. Cotain arrive à Mayotte, Passot, alors gouverneur de cette île, l'embarque et le conduit pour quelques semaines à Mohéli. Il pensait que le père baptiserait les deux princesses. Il se contenta de converser longuement avec elles, jugea leurs connaissances religieuses suffisantes. Mais, à son avis, l'entourage était trop peu sûr, pour qu'on puisse prudemment leur conférer le baptême.

La première grande catastrophe advint quelques années plus tard. C'est en 1851 que celle qui gênait le plus le parti pro-arabe est éliminée. Un soir, après avoir pris son souper, Mme Drouet tombe, mystérieusement empoisonnée. Dans la nuit, des soldats mohéliens cernent la maison et veulent immédiatement embarquer la victime. La soeur de Mme Drouet, Mme Languedoc, obtient de différer le départ jusqu'au lendemain matin. Le boutre qui transporte les deux femmes débarque à Mayotte une Mme Drouet dans le coma. Quelques heures plus tard elle succombe.

Qui a eu l'initiative de cette affaire? Il n'est pas impossible que ce soit Ratsivandy. Bien qu'exilé, sa femme est toujours là au palais de la reine. De plus, il a sans doute aussi laissé derrière lui quelques comparses. "Le gouverneur de Mayotte, M. Bonfils, envoya une goëlette pour demander le motif du renvoi de Mme Drouet. La reine répondit que ce n'était pas elle qui avait chassé sa mère, qu'elle ne gouvernait pas. Les chefs s'excusèrent : Mme Drouet ne leur plaisait pas, parce qu'elle se mêlait de politique sans les prévenir." Il semble que Bonfils se contenta de ces explications.

#### **4 - Le mariage de Jomby Soudy**

La reine ne gouverne pas, elle avait bien essayé de s'opposer au renvoi de Mme Drouet, mais on l'enferma avec sa soeur dans son palais. Son régime se caractérise désormais comme celui d'une liberté surveillée. A l'intérieur de son palais, elle peut faire ce qu'elle veut, mais le pouvoir lui échappe, elle en est écartée par les chefs.

Le P. Finaz dit qu'en cette période, des chrétiens catholiques et protestants se réunissent fréquemment chez la reine pour prier. Dans ces assemblées, une famille catholique créole de Maurice joue un grand rôle. La mère était d'origine anjouanaise et avait des parents haut placés; quant au fils, celui qui a été cité plus haut au sujet de la mort de la mère de Jomby Soudy, il était même pressenti pour devenir le mari de la reine. Les chefs mohéliens n'y semblaient pas opposés; ils n'y mettaient qu'une condition: que le jeune homme fasse au moins semblant de se faire mahométan, ce qu'il refusa catégoriquement.

Combien de temps dura cette situation? Jusqu'au mariage de la reine. Mais, d'après le document du P. Finaz, on ne peut en fixer la date précise. Dans un manuscrit daté de mai 1854, le père raconte qu'il avait envoyé des livres au jeune créole et un catéchisme pour la reine. Mais ce dernier est arrivé trop tard, la reine ne pouvait plus le recevoir, car son mari arabe le lui interdisait. De plus, étant donné les détails du manuscrit sur les événements postérieurs au mariage, on doit supposer que celui-ci se situe entre 1852 et 1853.

Mais comment se fait-il que Jomby Soudy a fini par épouser un arabe? C'est un coup de Ratsivandy. De son exil, il est parti à Zanzibar. Là, il découvre un certain Saïdy Hamady Makadara, neveu de l'Iman de Mascate. Un neveu criblé de dettes et qui a à ses trousses une foule de créanciers. Il ne peut plus rester dans son pays. Ratsivandy lui propose un marché: qu'il aille demander la main de Jomby Soudy et qu'en échange, il le fasse revenir à Mohéli. Saïdy Hamady se présente au palais, il est éconduit, néanmoins il

reste à Mohéli. En invoquant le nom de l'Iman, il finit par obtenir des chefs mohéliens la grâce de Ratsivandy, qui accourt aussitôt et entreprend de convaincre ces notables de faire pression sur la reine, afin qu'elle accepte Saïdy Hamady pour mari. Les chefs, cependant se méfient. Ils veulent bien seconder le prétendant, à condition qu'il jure d'observer les conditions suivantes: "Que Jomby Soudy soit l'homme. Que le pavillon mohélien ne soit pas changé. Que Jomby Soudy puisse recevoir sans contrôle des hova de l'extérieur et choisir sa garde parmi eux, comme elle l'entendait. Qu'à la mort de Jomby Soudy, Jomby Salama sa soeur lui succède. Que la reine continue à se faire voir au peuple. Que Ratsivandy ne soit ni gouverneur, ni d'un rang plus élevé que les autres. Que Saïdy Hamady apporte mille piastres à la reine." Tout cela est juré. Le mariage se fait. Mais aussitôt la loi arabe est imposée au palais. Les deux soeurs sont séquestrées. Adieu la liberté, même surveillée. Hamady bafoue l'une après l'autre les conditions, qu'il avait juré d'observer. Bien plus, rapace comme il l'était, il ne cessait de pressurer le peuple. Il se rendit si impopulaire que tout le monde, y compris Ratsivandy, n'avaient plus qu'un souhait : se débarrasser de lui. Ce qui arrêtait encore les chefs, c'est la réaction de la reine, qui déclara: "Je ne voulais pas épouser Saïdy Hamady, on m'y a forcé et maintenant, on veut chasser mon époux. Malheur à ceux qui le chasseront!"

## 5 - Le sort de Jomby Salama

A partir de ce moment, les préoccupations du P. Finaz vont s'orienter vers la soeur de la reine, Jomby Salama. Celle-ci dans les nouvelles conditions du palais, se trouve dans une situation alarmante. Les bruits courent qu'on veut l'empoisonner. L'oncle de Jomby Salama tente de l'enlever et de la mener à Anjouan. Mais le palais est trop bien gardé, il ne réussit pas. Le P. Finaz se prépare à aller lui-même incognito à Mohéli sur un boutre arabe. Mais celui-ci lui fait faux feu. On arrive ainsi à la date du 25 mars 1855, à laquelle le P. Finaz quitte Mayotte pour Bourbon, en vue de se préparer à monter à Tananarive. Mais le sort de Jomby Salama continue à le préoccuper. Il en parle autour de lui et évidemment à son compagnon de voyage M. Lambert. Celui-ci a toujours un tour dans son sac. Voici comment le P. Finaz raconte la tentative d'enlèvement de Lambert : "Il se rencontre avec un arabe influent, il lui dit: veux-tu gagner quinze mille piastres? La figure du juif arabe s'épanouit: - comment faire? - Tu enlèveras Jomby Salama, sans lui faire de mal, tu la remettras entre les mains de mon chargé d'affaires à Nossi-bé, et il te comptera le prix convenu. - C'est entendu, répartit l'autre, Makadara est mon ami, j'irai lui demander la soeur de son épouse en mariage et je vous promets de l'amener sans lui faire aucun mal. Seulement comme elle hait les arabes, remettez-

moi une lettre par laquelle vous l'avertissez du but de ma demande." Résultat: peu après, le chargé d'affaires de M. Lambert était assassiné.

Plusieurs années passent. Le P. Finaz va être à Tananarive jusqu'en juillet 1857. Il ira ensuite en Europe. Mohéli n'est pourtant pas oublié. Il en parle au prince Rakotoseheno, reçoit de lui des lettres pour ses deux cousines de Mohéli. En Europe, de passage à Rome, il obtient de la Congrégation de la Propagande, que sa juridiction de préfet apostolique des petites îles soit étendue aux Comores. Dans son *Journal*, il écrit: "A la fin de septembre 1859, j'arrivais à Mayotte, avec l'intention de profiter de la première occasion pour aller voir les Comores, dont nous venions d'être chargé par le Souverain Pontife. Mais c'était surtout Mohéli qui me tenait à cœur".

Pendant ce temps que s'est-il passé à Mohéli? En premier lieu, "Jomby Salama avait été enfin forcée de recevoir un arabe pour époux, elle en avait eu un enfant, on l'avait laissé mourir, trois jours après ses couches". D'autre part Saïdy Hamady est complètement brouillé avec Ratsivandy et les autres chefs de Mohéli. A son retour à Mayotte, le P. Finaz apprend même qu'il est absent depuis un an, s'étant rendu à Zanzibar. Il en profite pour faire passer à la reine une lettre. Mais quand le mesager arrive, Saïdy Hamady est de retour. Pas pour longtemps, au bout d'un mois, Ratsivandy et ses compères le font partir et il se réfugie à la Grande Comore.

## 6 - Premières visites du P. Finaz à Mohéli

A partir de janvier 1860 jusqu'en juillet 1861, le P. Finaz effectuera plusieurs visites à Mohéli et en dernier lieu y résidera plusieurs mois. C'est évidemment sur cette période que son *Journal*, quoiqu'un peu mutilé, est le plus abondant.

Les voyages du 30 janvier au 2 février et du 8 au 11 septembre 1860 ont surtout pour but de prendre ou reprendre contact avec la reine de Mohéli et de se rendre compte de la situation. Les débuts sont difficiles. Le Commandant Desprez, qui descend le premier du navire, est reçu par les chefs, menés par trois d'entre eux: Ratsivandy, Abdalah Moussalim et Izouber. Ils cherchent tous les moyens pour empêcher les visiteurs de voir la reine. La première entrevue au palais, en leur présence, est froide. La reine donne l'impression d'être terrorisée. Heureusement, le P. Finaz avait emmené avec lui un ancien élève de la Ressource, originaire de Mohéli et qui se trouve être le frère de lait de la reine. Après la réception officielle, elle retient ce jeune homme et lui fait ses confidences.

Il ressort de ces confidences que Jomby Fatouma est plus isolée et malheureuse que jamais. Depuis que Ratsivandy et consorts ont chassé son mari Hamady, elle ne peut plus quitter son palais, sauf de bonne heure le matin pour aller dans son jardin. Elle n'est plus mise au courant des affaires de son île et les chefs vont jusqu'à lui voler les revenus de ses propriétés. Elle réclame le retour de son mari. Car tant qu'il était là, au moins y avait-il quelqu'un qui s'occupait d'elle. D'ailleurs c'était l'intérêt de Saïdy Hamady de ménager sa femme, sans laquelle il n'était rien à Mohéli. D'autre part, la reine se plaint aussi que les Français depuis dix ans l'ont abandonnée, sans venir la visiter avec leurs bateaux.

La visite du mois de septembre n'apprend rien de neuf sur l'évolution de la situation. Les visiteurs, qui sont accompagnés d'une religieuse de Cluny, trouvent la souveraine au lit. Elle vient de mettre au monde un fils. Les relations avec les visiteurs sont devenues plus cordiales. Mais rien n'est envisagé pour essayer d'améliorer la situation de la reine.

### 7 - Une conférence sur Mohéli à Saint-Denis

Après cette seconde visite à Mohéli, le P. Finaz monte sur la *Somme*, qui se dirige sur Baly, longe la côte Ouest de Madagascar jusqu'en pays Mahafaly, Masikoro et Antandroy. L'excursion se termine à Saint-Denis, où l'on arrive le 9 octobre 1860. Aussitôt le P. Finaz convoque Lambert et Laborde qui sont à Maurice. Quelques jours plus tard, aidé par Fleuriot de Langle, commandant en chef de la station navale, on tient conférence.

En voici, dans les termes du P. Finaz, le résultat: "Il fut résolu que M. Marius Arnaud se rendrait à Mohéli pour s'entendre avec la reine et les chefs, à l'effet d'obtenir des terrains d'exploitation et de commencer un établissement industriel. Le fils de M. Laborde devait l'accompagner pour une mission spéciale. J'étais l'introducteur, le conseiller et le compagnon de ces messieurs, moyen le plus propre à détourner les susceptibilités et les craintes que mon séjour sur cette terre musulmane aurait pu exciter. Là, je me proposais d'examiner, ce qu'il y avait à faire pour préparer efficacement l'introduction de la religion, chez ce peuple dont le salut nous est confié."

Le 30 novembre 1860, on se met en route. Les bateaux, qui quittent Bourbon, emmènent Fleuriot de Langle, Ansart commandant de la *Somme*, Gabrié, gouverneur de Mayotte, Marius Arnaud et le P. Finaz. Le fils Laborde n'a pu les joindre. De plus, il y a à bord, trois prêtres et six Filles de Marie, envoyés par Mgr Maupoint en mission à Zanzibar et cela en accord avec le sultan. Les voyageurs sont chargés de cadeaux pour la reine et de lettres de Rakotondrada-ma chargeant Marius Arnaud et le P. Finaz de le représenter auprès d'elle.

Le 6 décembre, la *Somme* doit faire relâche à Mayotte, pour réparer une voie d'eau. Le 13, on repart avec en plus le *Labourdonnais* et Desprez son commandant. On passe le 14 à Anjouan et le 15 au matin on mouille en rade de Fomboni. Le P. Finaz est envoyé pour préparer l'entrevue avec la reine. Elle était prête: dans son idée, il s'agissait d'organiser un grand *kabary* avec les chefs, où Fleuriot de Langle servirait d'arbitre. Il s'agirait de régler le différend entre elle et les chefs, surtout à propos de son mari, dont elle réclamait le retour. Ce *kabary* eut lieu le lendemain. Il s'éternisait, sans que l'on parvienne à une conclusion. Alors de Langle propose de reprendre les discussions dans quatre mois, quand il repassera à Mohéli. Il lance la question concernant l'établissement de Marius Arnaud et du P. Finaz. Encore une discussion sans résultats. Aussi de Langle propose de se retirer avec tous les voyageurs. On remonte à bord. Le lendemain, avant de prendre le large, le commandant envoie des émissaires pour savoir ce qui avait été décidé. Les discussions sans fin reprenant, la reine intervient et décide : "Eh bien, moi, je veux que ces messieurs (Arnaud et Finaz) restent, afin qu'ils soient témoins de la manière dont vous vous conduisez à mon égard".

## 8 - Séjour de Marius Arnaud et du P. Finaz

Ainsi commence le séjour à Mohéli du P. Finaz et de Marius Arnaud. Il durera jusqu'en juillet 1861. La reine est contente et reçoit souvent les deux visiteurs. Les épreuves ne manquent pas: les fièvres, tout ce que manigancent les chefs pour faire partir les blancs. Mais c'est aussi l'occasion pour le P. Finaz de faire connaissance de l'île et de ses habitants. De temps en temps passent des navirés arabes, anglais, français. Livingston vient visiter Mohéli au mois d'avril. Le P. Finaz profite aussi l'une ou l'autre fois d'une goëlette pour aller faire un tour à Mayotte.

Mais au fur et à mesure des mois, la situation se dégrade. Marius Arnaud et le P. Finaz subissent les *kabary* des chefs contre eux. La reine est de plus en plus maltraitée, au point que le 20 avril 1861, elle écrit au commandant supérieur de Mayotte: "Je suis à la dernière extrémité, et si l'on ne vient promptement à mon secours, je suis perdue sans ressource. Les chefs ne se sont pas contentés de s'emparer du gouvernement, de se mêler des affaires de l'intérieur de ma maison, de m'interdire tout rapport avec mes amis, ils ont été jusqu'à me déshonorer en face dans un *kabary* fait publiquement; il ne leur reste plus qu'à se débarrasser de moi comme ils cherchent à se débarrasser de ceux qui me portent intérêt.

Monsieur le Commandant, je mets ma personne, celles de mes enfants, et mon île sous la protection de la France.

Pour premier acte de ce protectorat, envoyez-moi de suite un navire avec des forces pour me délivrer d'une manière ou de l'autre de mes oppresseurs qui pressurent aussi mon peuple.

M. de Langle ne paraît pas, et dans une journée, il se passe beaucoup d'événements. Que le très haut ait en sa garde. Jomby Fatouma."

Dès lors, avec les nombreuses intrigues des chefs la position des deux français devenait intenable. Le 17 juin profitant de la présence de *l'Estafette*, ils partent pour Mayotte. Est-ce le plus grand échec malheureux de tous les efforts du P. Finaz?



### 9 - L'intervention française de 1861

En cette fin du mois de juin 1861, les événements vont se précipiter. A peine arrivé à Mayotte, le P. Finaz trouve Gabrié décidé à intervenir à Mohéli. Il a en main la lettre de Jomby Fatouma citée plus haut, ainsi qu'un long rapport de la reine qui détaille tous ses griefs contre Ratsivandy et ses compagnons. *La Perle* est prête à appareiller. Marius Arnaud, le P. Finaz et un autre père de Mayotte montent à bord. Le 25 juin, on arrive à Mohéli, au grand étonnement des chefs, à la grande joie de la reine. Celle-ci raconte qu'au départ des Français, les chefs organisèrent des grandes réjouissances, qu'un bateau anglais, le *Pinguoin*, amenait un certain Mohamed ben Abdallah, qui n'était autre que le fils du plus grand ennemi anjouanais de Ramanetaka et qu'on prétendait faire épouser à Jomby Fatouma. Le 28 juin, laissant ses compagnons à Mohéli, le P. Finaz retourne avec la *Perle* à Mayotte. Le 30, ils y arrivent, en même temps qu'un gros vapeur, la *Seine*, qui venait relever les troupes. Lambert est également à bord. Le 3 juillet, la *Perle* et la *Seine*, sous le commandement de Bertin, ayant embarqué tout son monde, fait cap sur Mohéli.

"C'était de M. Gabrié, gouverneur de Mayotte, écrit le P. Finaz, que venait l'initiative, aussi bien que l'ordre de cette expédition qui avait pour but d'obtenir que les ministres (i.e. Ratsivandy, etc.) fussent livrés aux mains des Français; ou si cette combinaison ne réussissait pas de recevoir à bord Jomby et ses enfants pour les délivrer de la position insupportable dans laquelle ils se trouvaient." Les affaires vont être menées rondement. Le commandant Bertin, les officiers, Lambert et Arnaud débarquent avec une escorte musclée et se rendent au palais. Ils saluent la reine. Les chefs mohéliens sont là, avec de nombreux soldats. Dans le plus grand silence commence le *Kabary*. "M. Bertin, interpellant tout le monde, dit que la reine est opprimée par ses trois ministres : Ratsivandy, Abdallah Moussalim et Ali Moalimou. Si Jomby,

ajoute-t-il, est votre reine, ces gens-là ne peuvent pas rester auprès d'elle et pour moi qui suis père de cette enfant de la France, je ne puis pas la laisser sous cette oppression. Ainsi je vous déclare que si je n'emmène pas les rois ministres, j'emmènerai la reine et ses enfants." Ratsivandy et Abdallah Moussalim répondirent que la reine était leur maîtresse, et que si elle leur en donnait l'ordre, ils s'embarqueraient. L'ordre de la reine parvint aussitôt. Les ministres ne s'y attendaient pas. Le commandant les fit embarquer sous la surveillance d'un officier. En suite de quoi, la reine fit rassembler le peuple, lui tint un discours, en appelant tout son monde au calme.

Le P. Finaz conclut par ces mots : "Enfin, des jours heureux vont luire sur Mohéli. Désormais cette charmante petite île est conquise au progrès et à la vérité." Cet optimisme se confirmera-t-il dans la suite ? Le P. Finaz ne nous en dira rien, car, ici, s'arrête son manuscrit. D'autre part, ses préoccupations se tourneront ailleurs. Radama II, monté au trône, l'appelle à Tananarive.

## - II -

En parcourant le manuscrit du P. Finaz, avec le recul du temps, on est amené à se poser quelques questions. Comment ce texte se situe-t-il parmi les autres sources de l'histoire de Mohéli à cette époque ? Comment expliquer l'intérêt que le P. Finaz porte à la jeune reine de cette petite île ? Ne faut-il pas, alors s'interroger sur l'idéologie qu'implique la vision des réalités et l'interprétation des événements ?

### 1 - La place du manuscrit du P. Finaz parmi les autres sources

Les notes du P. Finaz concordent assez bien avec ce que l'on peut savoir par ailleurs sur l'histoire de Mohéli à cette époque. Particulièrement pour ce qui précède ses séjours dans cette île, le récit est très proche de ce qu'ont écrit les officiers de marine les plus favorables à une action de la France auprès de Jomby Soudy. Cela prouverait que le P. Finaz partage leur point de vue. Il est étonnant, pourtant, qu'il ne tienne pas davantage compte des avis opposés. Par exemple, Bonfils, gouverneur de Mayotte, qui était également un excellent ami de la mission catholique, était loin de partager l'enthousiasme d'un Passot. Finaz suit plutôt ce dernier parti.

Que par la suite, un rédacteur des *Etudes* (5), le P. de la Vaissière (6) et même le P. Boudou (7) suivent le manuscrit du P. Finaz est plus compréhensible. L'autorité acquise par le père grâce à ses travaux ultérieurs au Betsileo et en Imerina, garantit la confiance qu'on lui fait. D'ailleurs, le centre d'intérêt des deux derniers concernait la mission de Madagascar dans son ensemble et ne justifiait pas de longues recherches sur l'histoire de Mohéli.

## 2 - Les causes de l'intérêt du P. Finaz pour Mohéli

Le plus surprenant, c'est le rôle joué par le P. Finaz à Mohéli. Comment se fait-il, en effet, qu'un missionnaire, et qui plus est, le préfet apostolique des petites îles (Sainte Marie, Nosy Be, Mayotte) consacre près de deux ans de son labeur à la reine de Mohéli? Que pouvait-il en attendre? Le succès de la mission dans l'ensemble des territoires sous sa juridiction devait-il dépendre de la conversion de la reine ou de son île? N'était-ce pas pure illusion de miser si gros sur Mohéli?

Pour répondre à ces questions, il faut tenir compte d'un certain nombre d'observations et réflexions éparées à travers son journal. En voici quelques unes concernant la façon dont il voit les populations de cette région. "Je pense qu'il faut assigner aux anciens Comoréens la même origine qu'aux anciens Malgaches." Un peu plus loin, sous le titre : "Dispositions à recevoir l'Évangile", il écrit : "Quant à la religion, nous voyons par Mayotte et Mohéli, que les Comoréens, tout musulmans qu'ils sont, seraient accessibles à la prédication de l'Évangile, s'ils n'étaient point sous l'influence des Arabes. Mais ceux, chez lesquels il y a tant soit peu de sang arabe, semblent porter dans leur obstination dans leurs erreurs, le cachet de la malédiction divine." Quant à Mohéli, il est dit : "Cette petite île des Comores est habitée par un peuple très doux, professant le mahométisme, sans y être attaché".

Ces propositions reposent sur un axiome : avec les Arabes, fortement islamisés, il n'y a rien à faire. Ils sont inconvertissables. D'où vient cette conviction? Avant de venir à Madagascar, il avait déjà travaillé quelques années en Algérie? A-t-il déjà eu là contact avec l'Islam? En 1843, le P. Général des jésuites l'encourage vivement à l'étude de la langue arabe et dans une lettre du 3 décembre 1845, il expose un plan d'évangélisation du Sahara, dont l'idée maîtresse est proche de celle du cardinal Lavigerie (8). Quoiqu'il en soit de

---

(5) Voir note 4.

(6) C. de La Vaissière, *Histoire de Madagascar, ses habitants et ses missionnaires*, Paris: Victor Lecoffre, 1884, tome 1, pp. 325-344.

(7) Adrien Boudou, *Les Jésuites à Madagascar au XIXe siècle*, Paris, 1940, tome 2, pp. 197-198.

(8) *Ibid.*, tome 1, p. 123.

l'origine de la conviction du P. Finaz, on constate par les correspondances qu'elle est largement partagée par ses confrères de Nosy Be et de Mayotte.

Avec pareille conviction, le missionnaire ne devrait-il pas purement et simplement renoncer à toute évangélisation de ces contrées? Avant de baisser les bras, il importe d'étudier de plus près le terrain. D'où l'intérêt porté à la question de l'origine des populations comoréennes. Comme celle de Madagascar, elle présente des diversités. Même si tous semblent islamisés, ils ne le sont pas au même degré. Et parmi toutes ces îles, Mohéli ne présente-t-elle pas un terrain privilégié? Elle a été conquise par Ramanetaka. Non seulement il n'est pas arabe, mais il n'appartient pas non plus, comme par exemple Andriantsoly, à l'une de ces populations côtières qui facilement subissent l'influence arabe. En tant que "hova", il présente les meilleures garanties pour combattre la domination arabe. De plus, Jomby Soudy, qui lui a succédé, est une parente du futur Radama II, avec qui le P. Finaz vient de faire connaissance au cours de son séjour à Tananarive dans les années 1855-1857. Le même esprit d'ouverture et de sympathie pour la mission catholique ne se retrouvera-t-il pas aussi chez la cousine. Ce sont sans doute de telles considérations qui ont conduit le P. Finaz à entreprendre quelque chose du côté de Mohéli et ne l'ont pas fait hésiter à y consacrer un temps assez considérable au milieu de ses activités de préfet apostolique.

### **3 - Convergence de vue entre le missionnaire et les officiers de la station navale**

Les vues du P. Finaz rejoignent si bien celles d'un Gabrié, d'un Fleuriot de Langle, qu'on ne craint pas de mener ses opérations de concert. C'est que les responsables des établissements français de la région font une analyse assez semblable à celle du P. Finaz. La présence et l'influence de la France dans l'océan Indien se heurte à celle des concurrents: les Arabes et les Anglais. Il faut combattre les premiers et ménager les seconds. D'où la nécessité de maintenir dans les parages une surveillance constante. Les Comores apparaissent encore à l'époque comme un point stratégique important, capable de bloquer la circulation dans le canal du Mozambique. Une amitié solide, tout en restant discrète, avec l'une des îles représenterait un atout précieux pour conforter sa place dans la région. Dans cette perspective aussi, Mohéli est une position privilégiée.

C'était l'opinion de Passot. S'appuyant sur un testament de Ramanetaka dont on ignore l'origine, il s'empresse de pourvoir les deux jeunes princesses, privées de leur père, d'une gouvernante. Celle-ci est choisie pour inculquer

aux fillettes des sentiments catholiques et français. Avec des futures reines ainsi formées, n'est-on pas sûr d'écarter et le concurrent arabe et le concurrent anglais? D'autre part, en favorisant une dynastie malgache à Mohéli, ne s'assure-t-on pas pour l'avenir une bonne position dans la politique vis-à-vis de Madagascar, pour le moment fermé à toute relation avec l'Europe? N'est-ce pas, en effet, Passot qui songe déjà à marier l'une des princesses mohéliennes au futur Radama II? On voit reparaître ici des thèmes semblables à ceux évoqués chez le P. Finaz.

Fleuriot de Langle, qui commandait la station navale vers 1860, partage en gros les vues de Passot. Ce qui est encore à remarquer, c'est que l'un et l'autre sont très liés à la société et aux affaires réunionnaises. Il n'est pas impossible qu'il faille chercher dans ce milieu, l'origine des idées qui mettent en mouvement et ces officiers de marine et le missionnaire.

Mais ces idées sont plus une interprétation, qu'une analyse objective des faits et des événements. Elles révèlent la méconnaissance de bien des réalités. Il s'y mêle du rêve. On peut alors se demander, s'il ne s'agit pas d'un mythe qui se serait construit dans certains milieux français de l'océan Indien, vers la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle.

Un mythe, cependant, ne naît pas de rien. Ne faudrait-il pas, alors, chercher une explication dans la situation de ceux chez qui on trouve ces idées plus ou moins mythiques? Or il est frappant de constater que missionnaires, officiers de marine, responsables coloniaux et même hommes d'affaire se trouvent dans des situations analogues. Ce sont des situations précaires, sans grand avenir, alors que tout ce monde aspire à de grandes réalisations. Considérons le cas des missionnaires. Voilà des hommes qui ont quitté leur patrie pour venir en ces parages évangéliser un vaste continent. Et les voici confinés sur quelques îlots ingrats, où leur dynamisme est mis à rude épreuve. Tous leurs essais en direction de la grande île se sont soldés par l'échec. Qu'alors, réduits à de maigres activités dans leurs îlots du Nord, ils rêvent et cherchent déjà à jeter des bases d'une action future en direction de la grande terre malgache, il n'y a là rien que de très naturel. D'ailleurs le cas du P. Finaz n'est pas unique. Les pères de Nosy Be trouvent cette île intéressante, parce que beaucoup de Malgaches s'y sont réfugiés. Ils pensent que cette population d'immigrés retournera dans sa terre d'origine, quand les événements s'arrangeront. Ils s'efforcent de les évangéliser pour en faire les pionniers du christianisme à Madagascar.

Il sera facile de montrer que pour bien des commandants ou agents coloniaux de l'époque la situation est analogue. Ils se trouvent à l'étroit dans leurs postes, loin des instances de décision et dépourvus d'une grande politique pour cette région du globe. Alors, ils essaient, eux aussi, de trouver des solutions qui puissent faire présager d'un grand avenir. Leur action tâtonnante est animée par le rêve d'entreprises grandioses, qui à nos yeux paraissent bien utopiques.

\* \* \*

Certes, ces hypothèses demanderaient à être vérifiées sur une plus vaste documentation. C'est toute l'activité des Français dans l'océan Indien à cette époque qu'il faudrait examiner. Il me semble, pourtant, que le ballet des officiers, commandants, gouverneurs, hommes d'affaire, missionnaires autour de la reine de Mohéli constitue un point de départ privilégié, pour comprendre comment bien des idées utopiques ont pu être à l'origine d'entreprises, qui aujourd'hui, nous paraissent relever plus de la "romance" que d'une politique réaliste.

## SUMMARY

In the second half of the 19th century, the daughter of Ramanetaka, having become the Queen of Moheli attracted people's attention. In a moslem island, a Queen of Malagasy extraction roused interest among the leading people throughout the Indian ocean. The most astonishing fact was that a catholic missionary, Fahter Finaz, could have based on his friendly terms with the Queen of Moheli the hope of being able to envangelize those areas. From the manuscript texts he has left, attempts are now made to discover the grounds upon which he was driven to conceive such an utopia.

## FAMINTINANA

Teo anelanelan'ny tapany faharoan'ny taonjato faha-19, tonga mpanjakavavin'i Mohely ny zanakavavin-dRamanetaka, ary nisarika ny fijerin'ny maro. Nahaliana ireo mpitondra manam-pahefana tamin'ny fotoan'androny nanerana ny oseana Indiana ity Mpanjakavavy malagasy fiaviana ity, na dia nanaraka ny fivavahan'i Mohamed aza ny nosy nanjakany. Ny tena mahagaga anefa, dia nanantena ity Misionera katolika iray, dia i Mompera Finaz, ny hahafahany hitory ny evanjely tamin'ireo faritra ireo noho ny fifankahazoany tamin'ny mpanjakavavy. Ireo sora-tanana navelany no nahatonga ny fikarohana ny antony nanosika izay hihevitra izany fikasana tsy marim-pototra velively izany.